

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 avril 2025

L'an deux mille vingt cinq le huit avril à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de Dammarie-sur-Loing, dûment convoqué le trois avril, s'est réuni en séance publique et en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexandre Ducardonnet, Maire.

Présents : Alexandre Ducardonnet – Denis Salin – Béatrice Beauté – Gilbert Debost – Patricia Le Fur – Michel Lachèze (arrivé 14h45) - Sylvie Reine -

Procurations : Julien Chenault – Jean Pierre Beauchesne – Rose Anne Bonneau

Absents :

Secrétaire : Patricia Le Fur – Béatrice Beauté

Le conseil adopte à l'unanimité le compte rendu de la précédente séance.

*** Convention ADIL**

Le conseil accepte le renouvellement de la convention pour 2025, coût : 1.00 € /habitant
Délibération validée à l'unanimité.

Finances : Approbation du compte administratif budget Principal 2024 :

Fonctionnement :

Dépenses :	333 519,75€
Recettes :	383 944,72€
Excédent de clôture :	237 903.07€

Investissement :

Dépenses :	129 726,86€
Recettes :	231 629,78€
Reste à réaliser :	-87 820,74€
Besoin de financement :	-45 542,43€

Après délibération du Conseil Municipal :

Pour : 8

Contre : 1

Abstention : 0.

Finances : Approbation du compte administratif budget Annexe 2024 (Assainissement) :

Fonctionnement :

Dépenses :	71 133,95€
Recettes :	81 856,38€
Excédent de clôture :	- 62 584.29€

Investissement :

Dépenses : 30 692,94€
Recettes : 36 190.55€
Reste à réaliser : 0€
Besoin de financement : 7 647.45€

Après délibération du Conseil Municipal :

Pour : 8

Contre : 1

Abstention : 0.

Finances : Approbation des comptes de gestion et administratif 2024 budget Principal.

Après lecture du compte de gestion et du compte administratif, nous constatons la concordance des comptes.

Après délibération du Conseil Municipal :

Pour : 9

Contre : 1

Abstention : 0.

Finances : Approbation des comptes de gestion et administratif 2024 budget Annexe (Assainissement).

Après lecture du compte de gestion et du compte administratif, nous constatons la concordance des comptes

Après délibération du Conseil Municipal :

Pour : 9

Contre : 1

Abstention : 0.

Finances : Affectation de résultats 2024 du budget Principal :

Ci-dessous le compte administratif de la commune :

Commune 2024	dépenses	recettes	solde
fonctionnement	333 519,75 €	383 944,72 €	50 424,97 €
report excédent N-1		187 478,10 €	187 478,10 €
total fonctionnement	333 519,75 €	571 422,82 €	237 903,07 €
Investissement	129 726,86 €	231 629,78 €	101 902,92 €
solde d'execution re- porté de N-1	59 624,61 €		- 59 624,61 €
Sous Total	189 351,47 €	231 629,78 €	42 278,31 €
RAR (Restes à réaliser)	101 044,74 €	13 224,00 €	- 87 820,74 €
total investissement	290 396,21 €	244 853,78 €	- 45 542,43 €

total global	623 915,96 €	816 276,60 €	192 360,64 €
---------------------	--------------	--------------	--------------

Finances : Affectation de résultats 2024 du budget Annexe :

Ci-dessous le compte administratif du budget Annexe :

assainissement			
2024	dépenses	recettes	solde
fonctionnement	71 133,95 €	81 856,38 €	10 722,43 €
report excédent N-1	73 306,72 €		- 73 306,72 €
sous total	144 440,67 €	81 856,38 €	- 62 584,29 €
Investissement	30 692,94 €	36 190,55 €	5 497,61 €
solde d'execution re- porté de N-1		2 149,84 €	2 149,84 €
sous total	30 692,94 €	38 340,39 €	7 647,45 €
total global	175 133,61 €	120 196,77 €	- 54 936,84 €

*** Fixation des taux d'imposition foncier pour l'année 2025**

Vu la perte importante d'habitants constatée lors du dernier recensement,
Vu les importantes augmentations prévues par le département et l'état,
Suite à l'obtention d'un maximum de subventions pour les différents achats et travaux réalisés, la commune peut ainsi épargner à ses habitants une augmentation de la part communale.

Le conseil décide de ne pas augmenter la part communale sur le foncier 2025.

Finances : Approbation du budget primitif de la Commune

Commune		
2025	dépenses	recettes
fonctionnement	430 680,67 €	355 173,00 €
report excédent N-1		192 360,64 €
virement à la section Investissement	116 852,97 €	
total fonctionnement	547 533,64 €	547 533,64 €
Investissement	284 000,00 €	124 868,72 €
solde d'exécution reporté de N-1		42 278,31 €
<i>virement de la section fonct.</i>		116 852,97 €
total investissement	284 000,00 €	284 000,00 €
total global	831 533,64 €	831 533,64 €

Après délibération du Conseil Municipal :

Pour : 9

Contre : 1

Abstention : 0.

Finances : Approbation du budget primitif Annexe (Assainissement) :

assainissement		
2025	dépenses	recettes
fonctionnement	95 867,24 €	158 451,53 €
report excédent N-1	62 584,29 €	
total fonctionnement	158 451,53 €	158 451,53 €
Investissement	48 105,99 €	40 458,54 €
solde d'exécution reporté de N-1		7 647,45 €
total investissement	48 105,99 €	48 105,99 €
total global	206 557,52 €	206 557,52 €

Après délibération du Conseil Municipal :

Pour : 9

Contre : 1

Abstention : 0.

Demande de subventions :

-AGLIC : 6 dammariens soit 60€.

-APF ; 1 dammariens soit 10€

-SLC : 21 dammariens (10 enfants, 11 adultes) soit 210€

Après délibération du Conseil Municipal :

Pour : 9

Contre : 1

Abstention : 0.

Divers :

-VNF, renouvellement de la convention halte fluviale, accord du conseil.

-Gîte étape : Contact Gîtes de France, RDV visite du gîte meublé prévu 20 mai pour agrément.

Nbre de personnes autorisées en rapport de la surface des 3 chambres : 9 personnes.

Référence accueil vélos en cours.

-Réunion sécurité à prévoir au lieu-dit La Forge : problème vitesse excessive.

La séance est levée à 15h40.

M. Lachèze a refusé de signer les documents financiers officiels.

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Les Membres du Conseil,